

FICHE PROJET

Stratégie foncière : étude opérationnelle

Axe 4 : Mise en œuvre des politiques publiques et efficience

Sous Axe 4.2 : -Développer une stratégie foncière

Action n° 4.2.1 : Stratégie foncière : étude opérationnelle sur des secteurs pilotes

Contexte et Description de l'action

1. Contexte

En 2018, Valence Romans Agglo a lancé une étude de stratégie foncière à entrée « EAU ». Cette étude permet de croiser les enjeux suivants : zones inondables, milieux aquatiques, eaux souterraines. Elle est l'occasion pour l'Agglo de disposer d'une politique d'action à déployer sur des secteurs géographiques stratégiques. Cette étude était expérimentale du fait de l'échelle à laquelle elle a été menée. Elle aboutit à la définition de secteurs stratégiques cumulant différents enjeux en termes de gestion de l'eau (ressource en eau, milieux aquatiques et inondation) et la constitution d'une boîte à outils. A ce titre, les types d'actions à engager sont pluriels selon les caractéristiques du foncier rencontrées : modification de l'usage, achat / maîtrise, échange.

Pour la suite, l'Agglo souhaite aller plus loin en intégrant pleinement les enjeux agricoles dans la manière d'appréhender le foncier. L'objectif est de disposer d'une cohérence d'actions à l'échelle du territoire en associant :

- la stratégie foncière « eau » initiale qui permettra de disposer d'une grille d'actions précise sur des secteurs géographiques délimités et priorisés
- le MAT'EA qui permettra de disposer de moyens d'accompagnement technique aux changements de pratiques / usages du foncier avec des approches sur la préservation de la qualité et de la quantité de l'eau en lien avec les captages prioritaires
- la stratégie alimentaire et le développement des filières qui auront besoin d'une identification de foncier économiquement viable pour installer des producteurs en agriculture durable, en lien avec la prospective Afterres 2050

2. Description

Fort de ces deux orientations stratégiques sur les enjeux fonciers, l'Agglo entend déployer 2 volets de travail spécifiques et complémentaires.

2.1 – Volet 1 : Approfondir la stratégie foncière « eau »

L'Agglo approfondira l'étude de stratégie foncière actuelle avec des actions tests sur des secteurs pilotes sur lesquels elle souhaite conduire une action foncière et sur lesquels elle pourra tester les différents outils à sa disposition.

Ces secteurs pourraient être choisis sur le volet « ressource en eau » car c'est ce volet qui nécessite d'enclencher le plus rapidement des actions foncières pour maîtriser les usages (ex : secteur de Romans, les Deveys, Mauboule,...) et sur lesquels ces modalités n'ont pas encore été définies.

Des réunions spécifiques sur ces secteurs pourront être conduites pour :

- identifier le travail qui y est déjà conduit par les partenaires et qui pourrait être conduit en partenariat

- caractériser les enjeux, usages, problématiques, niveaux d'engagement des propriétaires / fermiers et blocages éventuels
- définir les enjeux fonciers
- définir les outils les plus pertinents à mobiliser
- se donner des critères d'évaluation des outils.

Les agriculteurs pourront être interrogés pour voir ce qu'ils seraient potentiellement prêts à faire sur ce secteur ou pas, et évaluer les conditions de reproductibilité sur d'autres secteurs.

La phase opérationnelle de la stratégie foncière sera conduite en embrassant au maximum toutes les thématiques qui permettent de préserver les milieux aquatiques et les ressources en eau.

2.2 Volet 2 : Investir une stratégie foncière « activité économique agricole durable et protection des ressources en eau »

L'évolution des pratiques agricoles ne peut être possible sans un travail sur l'accompagnement des filières existantes et l'émergence de nouvelles filières pour assurer un débouché économique viable et ainsi sécuriser le changement de pratiques.

A ce titre, il s'agit d'appréhender le foncier comme un levier potentiel de cette transition agro-écologique et économique :

- **veille foncière** pour comprendre et accompagner le lien entre opportunités foncières et porteurs de projets investis dans des pratiques durables
- **animation foncière** pour accompagner les agriculteurs d'un secteur à enjeu eau à s'orienter vers des pratiques, puis filières durables
- **gestion foncière** pour faciliter l'installation ou la transmission d'exploitation en agriculture durable sur les secteurs à enjeux eau, en lien avec la dynamique de filières durables et la demande (notamment d'alimentation de qualité)

Cela fait appel à des missions d'animation territoriale, d'expertise technique et de conseil, de prospective économique et écologique ...

Cette partie renvoie à la fiche projet « MATEA ».

Ainsi, les 2 axes de travail s'alimentent réciproquement, répondant plus largement aux intérêts des politiques développées par l'Agglomération, comme le développement économique et le développement agricole.

L'objectif est d'avoir une action intégrée qui réponde aux enjeux multiples du territoire.

Objectifs quantifiés

L'objectif de l'action est de mener une stratégie foncière plus fine et plus opérationnelle sur un à trois secteurs identifiés dans l'étude initiale, à déterminer. L'échelle retenue permettra dans un second temps de tester plusieurs outils fonciers.

Les objectifs spécifiques à la réalisation de cette étude opérationnelle sur des secteurs pilotes seront fixés plus précisément au moment du dépôt de demande de subvention liée à cette opération.

Moyens mis en œuvre

VOLET1

Les moyens mis en œuvre sur ce volet 1 seront :

- en prestation externe : une étude de stratégie foncière opérationnelle sur 1 à 3 sites. Le dimensionnement financier de l'étude sera fonction du nombre de secteurs tests qui seront retenus.
- en prestation interne : le poste créé sur le volet filières agricoles et foncier aura aussi pour mission de suivre cette étude et d'effectuer un travail d'animation interne pour mettre en place cette stratégie. Cette partie du poste est prévue sur 0,5 ETP

VOLET2

Il s'agit des actions en lien avec le MAT'EA, notamment sur le volet filières, avec des prestations d'expertises techniques approfondies => voir fiche projet spécifique.

En terme de moyens humains, 0,5 ETP

Bilan :

Pour ces 2 volets, un poste supplémentaire (équivalent à 1 ETP) est nécessaire et effectuer un travail d'animation interne. Ce poste est réparti à 0,5 ETP sur chacun des deux volets.

La poursuite du travail sur la stratégie foncière sera ainsi en grande partie réalisée à travers une animation territoriale appuyée par des études complémentaires.

Montant estimatif et Plan de financement

Année 1 et 2 (2 ans)			
Action	Coût prévisionnel	Part AERMC	Part Agglo
Stratégie foncière : étude opérationnelle sur des secteurs pilotes	Prestation : 50 000 €	70 %	30 %
	Poste interne (0,5 ETP sur 2 ans) : 55 000€		
TOTAL PRESTATIONS EXTERNES (a)	50 000 € TTC		
TOTAL POSTE INTERNE (b)	55 000 € TTC		
TOTAUX (a+b)	105 000 € TTC		

Plan de financement et phasage opérationnel

Pas d'autre financement attendu que celui de l'Agence de l'Eau dans le cadre du Contrat 2.